



FLASH

D'INFORMATION

RH

18 janvier 2021

Ce flash d'information informe les salariés de la société Latécoère SA en France dans le cadre du projet de réorganisation annoncé le 25 septembre 2020.

Les réunions de négociation avec les instances représentatives du personnel ont permis d'aboutir à la signature de l'**accord permettant le recours au dispositif spécifique d'APLD**.

Cet accord se traduira par :

- La **sauvegarde de 114 emplois* au sein de la branche Aérostructures et des fonctions Groupe**,
- Des **engagements sur la formation**,
- La mise en œuvre de l'activité partielle sur une durée de deux ans.

Cet accord est maintenant déposé à la DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) pour validation.

Les modalités pratiques de la mise en œuvre de l'APLD et les spécificités de ce dispositif feront ensuite l'objet d'une communication.

Un projet d'accord portant sur les moyens et les mesures destinés à tenter de favoriser le maintien dans l'emploi en encourageant la mobilité professionnelle et géographique, et à favoriser toutes mesures visant à aider les salariés ayant un projet personnel à le concrétiser dans ou en dehors du Groupe sera proposé dans les 2 prochaines semaines aux organisations syndicales.

**dont 6 présentant une baisse de salaire.*

Pourquoi recevez-vous ce flash d'information ?

Vous recevez cet e-mail car vous êtes salarié(e), intérimaire ou stagiaire du groupe Latécoère en France (sociétés LATElec SAS et Latécoère SA). Vous pouvez demander à recevoir ces flashes d'information directement sur votre e-mail privé en adressant votre demande à RHinfo@latecoere.aero, et en précisant votre nom, prénom, site de rattachement et matricule. Toute autre demande adressée à cet e-mail ne pourra pas être traitée. Pour toute question, rapprochez-vous directement de votre manager. Retrouvez également ces flashes d'information sur la page web www.latecoere.aero/RHinfo (accessible depuis tout appareil). Toute diffusion externe est prohibée.

LATÉCOÈRE